**Concepts généraux**

La traduction étant le passage d’une langue à une autre, il s’agit d’obtenir un énoncé équivalent dans l’autre langue. Avant de passer aux théories de la traduction, il est nécessaire de connaitre la terminologie de ce domaine.

La langue dans laquelle est rédigée le texte d’origine est appelée : **langue source** ou **langue de départ**. ( tutlayt taghbalut).

La langue dans laquelle le texte est traduit est appelée : **langue cible** ou **langue d’arrivée**. (tutlayt tanicant).

**Selon les types de textes** à traduire, on distingue deux types de traduction : la traduction littéraire et la traduction spécialisée.

**La traduction littéraire :** consiste en la traduction de tous les types de texte littéraire (romans, poésies, théâtre, nouvelles.), celui-ci présente des particularités qui le différencient des autres textes (composantes rhétorique, stylistique et rythmique). Dans la traduction littéraire, il n’est plus question uniquement de rendre les idées, mais aussi de reproduire cette créativité et ce côté esthétique, elle exige du traducteur une bonne manipulation de la langue, une bonne imagination, et bien sûr le sens de la créativité. Le traducteur doit susciter les mêmes émotions que le texte source, et ce, sur toutes les dimensions : esthétique, stylistique, culturelle…

**La traduction spécialisée** : appelée aussi traduction technique, concerne la traduction de tous les textes de spécialité de tous les domaines ( juridique, scientifique, militaire, médical…). La traduction spécialisée consiste en la traduction d’informations, elle exige du traducteur bien évidemment la maitrise des langues de départ et d’arrivée mais aussi des connaissances dans le thème du texte original. Cette traduction requiert l’utilisation d’un bon dictionnaire bilingue de la terminologie de la spécialité en question.

**Traduction et interprétation :**

Il arrive très souvent qu’on confonde la traduction et l’interprétation car ce sont là des domaines linguistiques étroitement liés ; en effet, les deux processus requièrent une compréhension approfondie de la langue et de la culture, des connaissances sur le sujet traité ainsi que la capacité à communiquer avec clarté. Cependant, il existe des différences essentielles entre l’interprétation et la traduction : les interprètes traduisent à l’oral, les traducteurs travaillent sur des supports écrits.

 L’interprétation se limite à la communication orale, tandis que la traduction porte uniquement sur les textes écrits. L’interprétation se divise en deux branches principales : la simultanée et la consécutive.

**L’interprétation simultanée :**

L’[interprétation simultanée](https://culturesconnection.com/fr/interpretation-de-conference/) est la traduction orale d’un discours à mesure qu’il se déroule. L’interprète, installé dans une cabine insonorisée, entend au moyen d’un casque un discours qu’il traduit en temps réel. Ses auditeurs l’entendent par le biais d’écouteurs. Il s’agit du type d’interprétation le plus fréquemment employé car ses avantages en termes de gain de temps sont indiscutables. Si le matériel est présent, la simultanée sera toujours favorisée. Soulignons par ailleurs que ce type d’interprétation est aussi appelé « interprétation de conférence ».

**L’interprétation consécutive :**

L’[interprétation consécutive](https://culturesconnection.com/fr/interpretation-consecutive/), quant à elle, exige peu de matériel. Un stylo et un carnet de notes suffiront. Le principe est simple : l’orateur s’exprime pendant un certain temps ( 15 à 20 min), l’interprète l’écoute, prend des notes et restitue ensuite le discours dans la langue cible. Le rôle de la prise de notes a considérablement évolué au fil du temps. En effet, durant les années cinquante et soixante, quelques interprètes talentueux reproduisaient des discours de vingt à trente minutes uniquement à l’aide de leur mémoire. Aujourd’hui, les interprètes ont recours à trois principaux outils : la mémoire, la culture générale et surtout la prise de notes.

**La traduction à travers l’histoire**

  **La traduction est l’un des plus vieux métiers du monde**, en tout cas, aussi vieux que les sociétés ( des groupes humains) les plus anciennes, dès lors qu’elles ont été confrontées les unes aux autres et ont dû communiquer entre elles.

Voici quelques moments forts de la traduction dans l’histoire :
D’abord, une preuve irréfutable que la traduction existe depuis plus de 2000 ans est la découverte de la **Pierre de Rosette** qui est un fragment de stèle gravé qui remonte à l’Egypte ancienne. Ce fragment de pierre porte trois versions d’un décret promulgué à Memphis par le pharaon Ptolémée V en 196 av. J-c. Elle se trouve actuellement à Londres au British Museum, et elle est l’un des objets phares de ce musée.

En tant que pratique, Cicéron (orateur, homme politique et philosophe romain), est considéré comme l’un des premiers traducteurs dans l’histoire, il est le traducteur d’Eschine et de Démosthène (philosophe grecs) du grec vers le latin.
 **Au IIIème siècle avant notre ère**, voit le jour la **Septante**, traduction de l’Ancien Testament de l’hébreu vers le grec. Cette bible grecque, traduite par des traducteurs juifs, est la plus ancienne de toutes les versions ou traductions des textes hébraïques.

 **Au IVème siècle**, **Saint Jérôme** entreprend la traduction de l’Ancien Testament de l’hébreu vers le latin. Cette version de la Bible, connue sous le nom de **Vulgate**, sera le texte de référence pendant les siècles suivants.
**Saint Jérôme est est considéré comme le patron des traducteurs !**

 **À partir du VIIIème siècle**, commence à se former l’Empire Arabe. Dans sa capitale, **Bagdad**, naît un **centre de traduction**d’œuvres grecques anciennes principalement scientifiques, portant notamment sur les mathématiques, l’astronomie, la médecine, et la philosophie. Ce centre de traduction portait le nom de BEIT ALHIKMA. Notons que AL JAHIDH (776-868) est l’un des plus grands théoriciens de l’histoire de la traduction arabe, selon lui « le traducteur devrait connaitre la structure de la langue, les habitudes des gens, et leurs façons de se comprendre les uns les autres ». On distingue, néanmoins, deux écoles ( courants ou points de vue) :

La première est celle de ALBATRIK et IBN NUAIMA AL HIMSI, basée sur la traduction littérale où chaque mot grec correspond à un mot arabe.

La deuxième est celle de HUNAINE IBN ISSHAK, basée, au contraire, sur la traduction du sens.

 **Aux XIème et XIIème siècles**, la traduction se développe en Europe, il faut dire que l’Europe a été construite sur la traduction, en particulier en Espagne. On y crée l’**École de Tolède**, où travaillent ensemble des arabes musulmans, des juifs, et des latins chrétiens, à la traduction de livres principalement scientifiques.

 **Au XVIème siècle**, le courant humaniste décrie des erreurs de traduction de textes anciens, comme la Bible. La traduction du **Nouveau Testament** que propose **Érasme** connaît alors un grand engouement.
D’autre part, la prédominance de la langue latine s’essouffle. L’essor de l’imprimerie et le développement du patriotisme dans les différents états européens, amènent à traduire en français, italien, allemand, espagnol, les textes classiques.

De tout temps, notre monde s’est construit et a évolué par les échanges entre les différents états et cultures.

Selon le linguiste Claude Hagège, **« il existe une langue de l’échange, c’est la traduction »**.

Il est important de rappeler l’**apport de la traduction au développement des connaissances**.
En effet, c’est elle qui permet la communication entre les états, les économies, les cultures, et qui favorise le partage des découvertes scientifiques et techniques.